

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

8 crédits	160.0 h
-----------	---------

Enseignants	Bragard Philippe (coordinateur) ;Cauwe Nicolas (coordinateur) ;Cavalieri Marco (coordinateur) ;Coquelet Catherine (coordinateur) ;Dekoninck Ralph (coordinateur) ;Driessen Jan (coordinateur) ;Roucloux Joël (coordinateur) ;Streitberger Alexander (coordinateur) ;Verslype Laurent (coordinateur) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Les étudiant-e-s réalisent un stage soit dans un secteur de recherche soit dans un secteur professionnel. Il correspond soit à des activités proposées par des membres du corps académique ou des chercheurs de l'UCLouvain, soit à un projet personnel de l'étudiant-e. Ce dernier doit être préalablement validé par le responsable académique référent du stage de l'étudiant-e. En deuxième cycle (master), ce responsable est le promoteur du mémoire de fin d'étude de chaque étudiant-e.
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme du stage, l'étudiant-e est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'intégrer dans un milieu professionnel en faisant preuve de qualités d'adaptation, d'esprit d'initiative et de sens de l'organisation, • participer activement aux activités d'un champ professionnel particulier en tant qu'historien de l'art ou archéologue. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>L'évaluation combine celle(s) du/des maître(s) de stage dans l'institution d'accueil, pondérée(s) à hauteur de 50% de la note finale, et celle du/de la responsable du stage de l'UCLouvain, pondérée pour 50% de la note finale sur base du rapport final unique des activités que l'étudiant-e aura rédigé, après les avoir toutes menées à terme. Pour certaines activités recommandées ou autorisées par le référent académique (ex. : participation à un colloque), seule l'attestation de participation est établie dans le formulaire ; l'évaluation repose dès lors sur le compte-rendu critique circonstancié de l'activité par l'étudiant-e.</p> <p>Le rapport final unique est établi conformément aux consignes disciplinaires spécifiques communiquées à l'étudiant-e par la Commission de programmes en archéologie et histoire de l'art. Il présente successivement et documente : les motifs du choix de stage, un exposé des objectifs, une description des activités, un avis personnel sur l'expérience, agrémenté de toute annexe, bibliographie et illustration utile.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Formation pratique en insertion professionnelle prise en charge sur le terrain par un maître de stage agréé par l'université.</p> <p>Le stage se déroule conformément aux consignes disciplinaires spécifiques communiquées à l'étudiant-e par la Commission de programmes en archéologie et histoire de l'art et en concertation avec le référent académique (promoteur du mémoire de fin d'étude) de l'étudiant-e.</p>
Contenu	<p>Le stage offre une possibilité de sensibilisation et d'observation attentive des activités professionnelles d'un secteur lié aux disciplines enseignées dans la Commission de programmes en archéologie et histoire de l'art, d'éprouver les apprentissages théoriques au vécu d'une pratique professionnelle concrète dans un domaine particulier. Il permet de développer une réflexion critique sur le sens qui sous-tend l'action des professionnels du domaine concerné.</p> <p>Les étudiant-e-s conduisent leur stage dans une institution ayant en charge la gestion scientifique ou muséographique du patrimoine culturel et/ou le complètent par une ou plusieurs activités convenues avec le référent académique (promoteur du mémoire).La durée du stage varie entre 4 et 8 semaines selon les activités sélectionnées (voir méthodes d'enseignement). Une combinaison des activités est possible moyennant la réalisation d'au moins une période de 10 jours cumulés, consécutifs ou non, dans une même institution ou sur un même chantier et selon les conditions des institutions d'accueil (par ex. : semaines insécables, période minimum de travail imposée).</p> <p>La validation des crédits s'effectue au moyen des attestations établies par le/les maître(s) de stage, responsable(s) de la conduite des activités dans les institutions d'accueil. Le formulaire d'évaluation est établi par la Commission de programmes en archéologie et histoire de l'art. Le stage est réputé complet dès la validation de 8 crédits d'activités dûment justifiés (voir évaluation).</p>

Faculté ou entité en charge:	ARKE
------------------------------	------

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	ARKE2M	8		